

A PARTIR DU 6 NOVEMBRE, IMMATRICULER SON VEHICULE SE FERA EXCLUSIVEMENT SUR INTERNET

FAIRE SA CARTE GRISE SUR [CARTEGRISE.FR](http://cartegrise.fr), C'EST CHOISIR UN SERVICE SIMPLE, RAPIDE ET MOINS CHER CRÉÉ PAR UN EXPERT DE LA DISTRIBUTION AUTOMOBILE

CARTEGRISE.FR
19 RUE DES OTAGES
80 000 AMIENS

A partir du 06 novembre 2017, les démarches administratives liées à l'immatriculation d'un véhicule ne pourront plus être réalisées en préfecture, mais directement sur Internet, via une télé procédure ou des partenaires tiers de confiance. Habilité par le Ministère de l'Intérieur et agréé par le Trésor Public, **cartegrise.fr** permet à tout conducteur de véhicule à 2, 3 ou 4 roues de réaliser ses démarches d'immatriculation (changement de titulaire, changement d'adresse, etc.) en quelques instants, grâce à une interface simple, conviviale et automatisée.

A partir de son numéro d'immatriculation et de quelques informations complémentaires, cartegrise.fr complète automatiquement et instantanément les documents officiels (CERFA) nécessaires à l'enregistrement de la demande. L'utilisateur n'a plus qu'à les signer et les envoyer pour recevoir sa carte grise directement à son domicile quelques jours plus tard.

Cartegrise.fr est le premier service du genre développé par un groupe de distribution automobile centenaire, vendant plus de 65000 véhicules par an et ayant réalisé plus d'un million de cartes grises au cours de son histoire, un gage de sérieux et de qualité dans un contexte de désengagement de l'Etat.

Expertise, proximité, réactivité.

Avec un positionnement proche des consommateurs, parfois peu au fait de l'obligation de réaliser leurs démarches en ligne à partir du 6 Novembre 2017, **cartegrise.fr** a développé un service accessible et complet pour 19,90€, quelle que soit la démarche. Un prix parmi les plus bas du marché, doublé d'un service client personnalisé et efficace, afin d'accompagner les internautes dans la réalisation de leur demande de carte grise.

« Oeuvrant sur le secteur automobile depuis plus d'un siècle, nous pensons légitime d'offrir ce service de cartes grises en ligne afin d'apporter une réponse sérieuse, accessible et simple aux automobilistes, motards et cyclomotoristes. Nous sommes un service et non un simple site, car derrière un site ne se cache pas forcément un service client offrant expertise et lien humain. Pourtant cela fait toute la différence pour guider les internautes dans les démarches qu'ils vont devoir réaliser désormais, n'ayant plus la possibilité d'aller en préfecture comme ils avaient l'usage de le faire. Notre devoir était donc de les rassurer et de leur offrir un service au prix le plus juste », explique Hugues Cailleux, cofondateur de cartegrise.fr

Rendez-vous sur [www. cartegrise.fr](http://www.cartegrise.fr)